



ENGAGEMENTS NATIONAUX DE LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE POUR LES PROGRAMMES D'ALIMENTATION SCOLAIRE

Comment les partenaires planifient d'appuyer les engagements du gouvernement

INTRODUCTION

Les engagements nationaux de la République Centrafricaine (RCA), reflètent la ferme volonté du gouvernement de promouvoir une alimentation scolaire basée sur la production locale et de soutenir son extension à l'échelle nationale. Ces engagements s'inscrivent pleinement dans les cadres internationaux tels que l'Agenda 2030 pour l'éducation et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, qui visent à garantir une éducation inclusive et équitable tout en renforçant la résilience économique et sociale des communautés locales.

Pour accompagner le gouvernement dans la réalisation de ces ambitions, les partenaires se sont mobilisés pour unir leurs efforts et adopter une approche intégrée et multisectorielle. Cette collaboration repose sur un engagement à travailler en synergie avec les structures étatiques nationales et décentralisées, tout en impliquant activement les acteurs locaux, notamment les communautés, les organisations de la société civile et le secteur privé.

Ce document vise à présenter de manière détaillée l'offre de services et de soutien des différents partenaires – agences des Nations Unies, Institutions Financières Internationales (IFIs), donateurs, organisations non gouvernementales (ONG), et autres acteurs – pour appuyer l'opérationnalisation et la mise en œuvre des engagements nationaux de la RCA. Il met en lumière les contributions spécifiques de chaque partenaire et leur rôle dans la mise en place d'un

programme d'alimentation scolaire durable, intégré à la production locale, et adapté aux besoins éducatifs et nutritionnels des enfants. En outre, le document souligne les opportunités de collaboration et les besoins prioritaires pour renforcer les capacités institutionnelles, mobiliser des ressources financières, et garantir le succès à long terme de ces initiatives ambitieuses.

A. CONTEXTE ACTUEL DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE EN RCA

1. Cadre politique

Les interventions en matière d'alimentation scolaire en RCA s'inscrivent dans les priorités et politiques nationales définies par le Gouvernement, notamment à travers le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA, 2017-2021). Ce plan, élaboré en collaboration avec les Nations Unies et les partenaires donateurs, repose sur trois axes principaux : i) paix, sécurité et réconciliation ; ii) renouvellement du contrat social entre l'État et les citoyens ; iii) reprise économique et revitalisation des secteurs productifs.

Le RCPCA met également l'accent sur la restauration des capacités productives et des moyens de subsistance des ménages ruraux, en investissant dans les infrastructures communautaires et en revitalisant les marchés locaux. En cohérence avec cette vision, le Gouvernement a promu des programmes générateurs de revenus et a intensifié les initiatives de résilience, conformément à la feuille de route agricole nationale. Ces actions visent à mobiliser les femmes et les jeunes exploitants agricoles autour des chaînes de valeur essentielles pour renforcer la sécurité alimentaire.

Dans le cadre de l'élaboration du Cadre Stratégique Pays (CSP), le Gouvernement a mené des consultations approfondies avec les parties prenantes nationales, les collectivités locales, les organisations de la société civile et les partenaires techniques et financiers. Ce processus a permis d'intégrer les recommandations issues des dialogues nationaux sur les systèmes alimentaires et des cadres stratégiques tels que l'UNSDCF. L'approche nationale met également l'accent sur le renforcement des capacités des institutions pour planifier, suivre et répondre efficacement aux défis liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en suivant les progrès réalisés vers l'Objectif de Développement Durable 2 (Faim Zéro).

En outre, les initiatives en matière d'alimentation scolaire trouvent leur ancrage dans le document de Politique Nationale de Développement (2024-2028), en cours d'élaboration, qui met en avant la nécessité d'un programme intégré et durable .

2. Cadre de financement

Le programme d'alimentation scolaire, mis en œuvre depuis les années 1960, a bénéficié du soutien de nombreux partenaires financiers et techniques. L'adhésion de la RCA à la coalition mondiale pour les repas scolaires en 2023 et le lancement de l'approche innovante de l'alimentation scolaire basée sur la production locale (HGSF) en mars 2024 ont marqué une étape clé dans l'engagement du Gouvernement.

À travers une déclaration d'engagement, le Gouvernement prévoit l'inscription d'une ligne budgétaire dédiée à l'alimentation scolaire intégrée, en lien avec les achats locaux, d'ici décembre 2024. Cette ligne budgétaire prendra également en compte le fonctionnement de la nouvelle Direction Nationale de l'Alimentation Scolaire, en cours de création, ainsi que la contribution nationale pour les achats de vivres destinés aux écoles.

Pour la période 2023-2027, le Gouvernement vise à mobiliser 99 millions USD pour soutenir l'alimentation scolaire, avec pour objectif de couvrir environ 400 000 élèves répartis dans 575 écoles. Afin de garantir un financement durable et pérenne, une table ronde pour la mobilisation des ressources est prévue d'ici fin septembre 2024.

3. Cadre institutionnel/engagements et coordination

La RCA a rejoint la coalition mondiale pour l'alimentation scolaire le 5 juin 2023, réaffirmant son engagement à garantir qu'un repas scolaire sain soit fourni à chaque enfant d'ici 2030.

La RCA a rejoint la coalition mondiale pour l'alimentation scolaire le 5 juin 2023, réaffirmant son engagement à garantir qu'un repas scolaire sain soit fourni à chaque enfant d'ici 2030.

D'ici 2027, le programme vise à atteindre 400 000 bénéficiaires, représentant 34 % de la couverture nationale, selon les projections du document de projet pour l'approche HGFS.

4. Conception et couverture du programme

Le Gouvernement a élaboré une stratégie nationale d'alimentation scolaire en 2022, avec pour horizon 2032 des objectifs ambitieux :

- Offrir des repas scolaires de qualité à tous les enfants.
- Soutenir l'économie locale à travers l'intégration des productions agricoles nationales dans les repas scolaires.
- Renforcer les capacités nationales pour assurer une prise en charge progressive et durable du programme d'alimentation scolaire.

5. Génération d'évidence et de données

Le Gouvernement s'engage à améliorer la gestion et le suivi du programme d'alimentation scolaire en mettant en place des systèmes de suivi et d'évaluation robustes, inclusifs et sensibles au genre. Des outils digitaux, tels que School Connect, sont en cours de développement pour garantir une collecte de données efficace et des rapports réguliers sur les bénéficiaires.

En novembre 2024, une évaluation de référence sera réalisée pour mesurer les indicateurs clés du programme, suivie d'une évaluation à mi-parcours et finale afin d'évaluer les progrès et d'ajuster les stratégies en conséquence. Haut du formulaire

B. LES ENGAGEMENTS DE LA RCA POUR LE PROGRAMME D'ALIMENTATION SCOLAIRE

Pilier d'engagement	Engagement
1. Cadre politique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Opérationnaliser d'ici novembre 2024, la stratégie nationale d'achats locaux de vivres auprès des petits exploitants agricoles en lien avec les écoles à cantines. ▶ Inscription du programme d'alimentation scolaire dans le nouveau document du Plan National de Développement 2024-2028 en cours d'élaboration.
2. Cadre de financement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Inscrire dans le budget de l'Etat une ligne budgétaire annuelle conséquente pour soutenir le programme d'alimentation scolaire (collectif budgétaire juillet 2024). ▶ Organiser d'ici novembre 2024 une table ronde regroupant les bailleurs et le secteur privé pour la mobilisation des ressources au profit du programme d'Alimentation scolaire.
3. Cadre institutionnel	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conduire d'ici septembre 2024 le processus SABER pour faire un diagnostic complet du système éducatif, y compris le programme d'alimentation scolaire. ▶ Transformer d'ici septembre 2024 la Cellule de gestion des cantines scolaires du Ministère de l'Education nationale en une Direction Nationale de l'alimentation scolaire et la doter de ressources humaines compétentes. ▶ Organiser d'ici janvier 2025 un forum national sur l'alimentation scolaire entre le gouvernement et ses partenaires. ▶ Mettre en place d'ici décembre 2024 un comité de pilotage multisectoriel et multi-acteurs pour la mise en œuvre de l'Alimentation scolaire intégrée en lien avec les produits locaux afin de garantir que chaque enfant à l'école reçoive un repas sain et équilibré chaque jour d'ici 2030. ▶ Adopter une approche multisectorielle pour la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire à base de produits locaux.
4. Engagements relatifs à la conception et à la couverture du programme	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renforcer les capacités des acteurs intervenant dans l'alimentation et la nutrition scolaire, sur les aspects de la gestion, du fonctionnement et de l'intermédiation communautaire. ▶ Le passage de 10% de couverture des écoles primaires à cantines à 30% à l'horizon 2027 ▶ Le développement du modèle de Home Grown School Feeding dans 45 écoles pilotes appelées à être des écoles d'excellence d'ici 2025 et le passage progressif de la nouvelle approche dans les autres écoles assistées. ▶ Organiser d'ici novembre 2024 des missions d'échanges et de coopération Sud-sud dans les pays avancés en matière de Politique et Programmes d'Alimentation Scolaire (Benin par exemple).

C. COMMENT LES PARTENAIRES PLANIFIENT D'APPUYER LES ENGAGEMENTS NATIONAUX DE LA RCA POUR L'ALIMENTATION SCOLAIRE

Pilier d'engagement	Engagements	Support souhaité	Partenaires
1. Cadre politique	▶ Conduire le processus du SABER	▶ Recrutement de deux consultants nationaux pour la conduite du processus	▶ PAM, BM
	▶ Elaborer le document de politique nationale d'ASPL	▶ Recrutement d'un consultant national	▶ PAM, GLPE
2. Financement	▶ Inscrire dans le Budget de l'Etat, une ligne budgétaire annuelle conséquente pour soutenir les programmes d'alimentation (LFR 2024)	▶ Evaluation des coûts d'activités à inscrire dans le collectif budgétaire 2024	▶ PAM
	▶ Organiser d'ici novembre 2024, une table ronde regroupant les bailleurs et le secteur privé pour la mobilisation des ressources au profit du Programme d'Alimentation Scolaire Intégrée	▶ Organisation de la table ronde incluant les donateurs, le secteur privé	▶ PAM, GLPE
3. Coordination Institutionnelle	Transformer d'ici septembre 2024 la cellule de gestion des cantines scolaires du ministère de l'Éducation nationale en une Direction Nationale de l'alimentation scolaire avec ses démembrements dans les régions et la doter de ressources humaines compétentes	▶ Recrutement et mise à la disposition du ministère de l'Éducation d'un(e) expert(e) pour accompagner le ministère dans la mise en place de la direction de l'alimentation scolaire	▶ PAM, BM, UNICEF
		▶ Signature du Décret portant sur les attributions, attributions, l'organisation, et le fonctionnement de la l'organisation, et le Direction Nationale d'Alimentation Scolaire Intégrée (DNASI)	
4. Qualité de la conception des programmes	▶ Passer de 10% de couverture des écoles primaires à cantine à 30% à l'horizon 2027 soit de 292 à 575 écoles avec pour nombre de bénéficiaires passant de 174 000 en 2023 à 400 000 écoliers en 2027	▶ Equipement de la DNASI avec les moyens matériels et logistiques	▶ PAM, BM, UE, UNICEF
		▶ Identification de nouvelles écoles additionnelles chaque année pour le passage à l'échelle en suivant le taux de progression	▶ Inclusion des nouvelles écoles dans le portefeuille écoles dans le portefeuille des écoles assistées et mise en place de la des écoles assistées et mise en place de la cantine scolaire suivant la nouvelle approche du HGSP
	▶ S'appuyer sur une approche intégrée (Education Nutritionnelle, WASH, jardins/ champ scolaire/petit élevage), infrastructure (cuisine avec foyer amélioré, magasin de stockage, latrines séparées F/G)	▶ Création et opérationnalisation du comité de pilotage multisectoriel	▶ PAM, GLPE

5. Génération de preuves et suivi des données

- ▶ Digitaliser le système de suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'ASPL
- ▶ Renforcer les capacités des acteurs de l'ASPL sur la digitalisation

- ▶ Appui des Experts du bureau Régional et du siège

▶ PAM

6. Paidoyer

- ▶ Organiser d'ici novembre 2024, une table ronde regroupant les bailleurs et le secteur privé pour la mobilisation des ressources au profit du Programme d'Alimentation Scolaire Intégrée

- ▶ Organisation de la table ronde incluant les donateurs, le secteur privé

▶ PAM, GLPE